



Communiqué de Presse

Lundi 13 février 2023

CONCRÉTISER ET ACCÉLERER LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE, C'EST POSSIBLE AVEC UN GRAND PLAN NATIONAL POUR LES HAIES

Promouvoir la haie comme levier incontournable de la planification écologique, telle est l'ambition de l'Appel de la Haie. Cette campagne de mobilisation nationale, lancée le 13 février 2023 par l'Afac-Agroforesteries s'adresse à tous les élu.es de la nation et des territoires. Constatant que 30 années d'action publique en faveur des haies n'ont pas permis d'enrayer leur déclin continu, l'Afac-Agroforesteries appelle à repenser de fond en comble les politiques de la haie et à fixer leur ambition à hauteur des enjeux environnementaux avec l'élaboration d'un grand plan national chiffré à 2030 construit autour de trois priorités indissociables : valoriser, protéger et reconstituer les haies.

Nécessité d'une planification écologique pour les haies :

Climat, biodiversité, ressources, énergie, résilience de l'agriculture : alors qu'un point de non-retour est sur le point d'être atteint, nous avons collectivement besoin d'une action publique déterminée. Engagement du Président de la République Emmanuel Macron, la planification écologique doit permettre d'initier dès aujourd'hui les transformations structurelles de notre économie et nos modes de vie.

Parce qu'elles sont à la croisée de tous ces enjeux environnementaux, les haies doivent occuper une place centrale dans la planification écologique.

Ce pas de temps de la planification écologique est justement celui de la temporalité du cycle de vie des arbres et des arbustes : selon les contextes pédoclimatiques, les haies plantées aujourd'hui seront en mesure de rendre tous les services attendus (agronomiques, productifs, environnementaux) dans 10 à 30 ans. C'est pourquoi il faut déterminer dès à présent le cap que se donne notre pays à 2050 pour les haies et en déduire une trajectoire et une feuille de route à 2030 avec des objectifs chiffrés et évaluables.

Un contexte politique inédit qui va déterminer le développement de la haie pour les trente prochaines années :

Alors que la nouvelle PAC 2023 entre tout juste en vigueur avec des avancées significatives pour la haie mais également des inquiétudes sur la mise en œuvre du principe de maintien des haies (règle BCAE8), le contexte politique actuel nous offre de réelles opportunités pour mieux prendre en compte les haies :

- Lancement prochain d'un nouveau **Plan de développement de l'agroforesterie 2023-2028**,
- **Mission sur les haies**, commandée le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au CGAAER le 15 novembre 2022 qui aboutira à des recommandations importantes,
- Fin de la mesure **Plantons des haies du Plan de relance** et entrée en vigueur des programmations FEADER du Plan stratégique national, avec un risque d'hétérogénéité fort entre les régions,
- Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles (**PLOAA**),

- **Loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC)**, révision de la **Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)**, et révision de la **Stratégie Nationale Bas Carbone** qui sont autant d'opportunités pour mieux intégrer la haie.

Dans ce contexte, l'Appel de la haie invite à doter notre pays d'un **grand plan national¹ pour les haies à 2030**, avec trois priorités :

- **Valoriser** les haies pour les agriculteurs et les territoires
- **Protéger** en visant le « Zéro disparition de haies »
- **Reconstituer** en doublant le linéaire de haies à l'horizon 2050

Ces trois priorités sont détaillées à travers **neuf mesures concrètes** à mettre en œuvre pour stopper la disparition des haies et reconstituer un maillage de haies en bon état écologique, apte à rendre tous les services attendus.

Pour Philippe Hirou, Président de l'Afac-Agroforesteries :

*« L'Etat a su faire une politique du remembrement, cela prouve que si l'on s'en donne les moyens nous pouvons faire une politique de reconstitution, de valorisation et de protection des haies. La future Loi d'orientation agricole nous en donne l'opportunité. Nous devons aussi faire évoluer les politiques de la haie. Pendant 20 ans nous avons assimilé les politiques de la haie à des politiques de plantation. **C'est un tonneau des Danaïdes, au mieux lorsqu'un kilomètre de haies est replanté il en disparaît trois fois plus dans le même temps.** Si nous construisons de vraies politiques de l'arbre qui articulent valorisation, protection et reconstitution, il sera possible de rompre avec la spirale inéluctable de la dégradation des haies. Tout est prêt pour opérer ce changement d'échelle, je suis très optimiste, il ne manque qu'un portage politique ambitieux. **Car il existe sur tout le territoire national des réseaux d'agriculteurs, d'opérateurs, de collectivités et d'entreprises mobilisés pour la haie** et que nous avons aujourd'hui toutes les connaissances, les compétences, les filières, et les outils nécessaires à cette ambition. »*

Pour Catherine Moret, Secrétaire générale de l'Afac-Agroforesteries :

« Ce plan ne peut pas reposer sur la seule action de l'Etat : les collectivités territoriales ont d'ores et déjà un rôle absolument déterminant dans les politiques de l'arbre et la haie, elles doivent donc y être associées pour mobiliser, piloter et articuler des programmes et des moyens financiers à toutes les échelles. Il faudrait que d'ici trois ans, chaque région soit dotée d'une politique ambitieuse de développement de l'arbre et la haie ciblant les trois priorités (valoriser, protéger, reconstituer). Les parlementaires tiendront également un rôle essentiel : un cap ambitieux pour les haies doit se traduire dans les lois et stratégies de notre pays : Loi d'orientation agricole, révision de la Stratégie nationale Bas Carbone, Loi de programmation sur l'énergie et le climat, etc. »

Contact presse :

Clara Picot – Chargée de communication – clara.picot@afac-agroforesteries.fr – 06 88 47 80 48

Télécharger l'Appel de la haie : <https://afac-agroforesteries.fr/appel-de-la-haie/>

Nous connaître :

L'Afac-Agroforesteries (<https://afac-agroforesteries.fr/>) est une association nationale regroupant plus de 260 organismes engagés pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et la haie sur tous les territoires. L'Afac-Agroforesteries est reconnue ONVAR (Organisme national à vocation agricole et rural) par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

¹ Il paraît très important qu'un tel plan puisse être sous pilotage interministériel, puisque la haie est par essence à l'interface d'enjeux agricoles, énergétiques, environnementaux, et d'aménagement.